

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
DU 28 MARS 2022**

05 - 2022 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Nombre de conseillers en exercice	13
De présents	10
De votants	12

L'an deux mille vingt deux, le 28 mars à 18 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Bonnet de Mure, étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Président.

Présents : Ms. : Jean-Pierre JOURDAIN - Olivier SUSINI — Georges LAJARA
Mmes : Danièle SANTESTEBAN — Josiane CHABERT – Martine PINTON - Francine CLUZEL — Renée ALIBERT - Hélène HEGOBURU - Christiane GOULLET

Date de la convocation :
23/03/2022

Absente excusée : Nadia OULD CHEIKH

Résultat du vote :

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Pouvoirs :

Alain LONGOMOSINO à Georges LAJARA
Audrey SAUNIER à Danièle SANTESTEBAN

Monsieur Olivier SUSINI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN - Président ouvre la séance à 18 h, le quorum étant atteint

.....
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 (DOB) du 31 janvier 2022,



Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile). Il sera voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Madame la Vice-Présidente du CCAS fait une présentation détaillée du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Le Conseil d'Administration, après en avoir discuté, ADOPTE à l'unanimité le Budget Primitif pour l'année 2022 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2022	RECETTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2022
CHAP 011	Charges caractères générales	26 500,28 €	CHAP 002	Report excédent 2020	42 009,28 €
CHAP 65	Autres charges de gestion courantes	48 509,00 €	CHAP 70	Produits des services domaine et ventes divers	3 000,00 €
			CHAP 74	Dotations et Participations	30 000,00 €
			CHAP 77	Produits exceptionnels	
	Total fonctionnement dépenses	75 009,28 €		Total fonctionnement recettes	75 009,28 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2022	RECETTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2022
CHAP 001		0,00 €	CHAP 001	Solde d'exécution positif reporté 2021	624,63 €
	Total investissement dépenses	0,00 €		Total investissement recettes	624,63 €

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS AN SUSDIRS.
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Pour copie certifiée conforme le 29 mars 2022,

Je soussigné Jean-Pierre JOURDAIN, Président du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de cette délibération

Qui a été transmise à Monsieur le Préfet du Rhône.

P/O le Président

Danièle SANTESTEBAN

La Vice-Présidente du CCAS